



IBA - RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Publication immédiate – 27 octobre 2009

Louvain-la-Neuve, Belgique, 27 octobre 2009 - IBA (Ion Beam Applications SA) communique aujourd'hui les informations requises par les articles 620, §1, al. 1, 5°, §2 et §3 du Code des sociétés, les articles 205 à 208 de l'AR du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés et la circulaire CBFA 2009/24 du 29 septembre 2009.

Par décision du conseil d'administration du 28 août 2009 prise en exécution de l'autorisation donnée par l'AGE du 14 mai 2008 (valable jusqu'au 17 décembre 2009), IBA a racheté

- le 21 octobre 2009, 14.987 actions propres à EUR 10,4734 en bourse (Euronext Bruxelles);
 - le 22 octobre 2009, 13.803 actions propres à EUR 10,2865 en bourse (Euronext Bruxelles); et
 - le 26 octobre 2009, 400 actions propres à EUR 10,0503 en bourse (Euronext Bruxelles),
- soit un total de 29.190 actions propres. IBA détient à présent 32.400 actions propres.

Personne de contact

IBA

Xavier Defourt,
Chief Legal Officer

+32 10 48 77 82

xavier.defourt@iba-group.com